

Envoi : 10/11/2016

Réception par le Préfet : 10/11/2016

Publication : 10/11/2016



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2016-10-11-2

**Séance** du vendredi 4 novembre  
2016

**COOPÉRATION AVEC LE POWIAT DE WROCLAW (POLOGNE)  
PROGRAMME DE TRAVAIL 2016-2019**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, GROFF,  
MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN,  
KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty,  
M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER,  
SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.

M. GRAPPE donne procuration à Mme PAGLIARULO.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux  
compétences de la Commission permanente,

VU les articles L 1115-1 à L 1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs  
à la coopération décentralisée,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative  
aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission  
permanente,

VU l'accord de coopération du 27 juin 2001 entre le Département du Haut-Rhin et le  
Powiat de Wroclaw, l'avenant n°1 du 19 mai 2004 et l'avenant n°2 du  
3 décembre 2008,

VU l'avis favorable de la 11<sup>ème</sup> commission lors de sa réunion en date du  
16 septembre 2016,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le programme de travail 2016-2019 du partenariat entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw (Pologne), tel qu'il figure en annexe à la délibération ;
- autorise la signature de ce programme de travail par le Président du Conseil départemental.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité